

# LICENCE 2 et 3

## ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



FACULTÉ  
**Sciences sociales,  
Organisations &  
Institutions** UFR4

### LES ENSEIGNEMENTS PRÉ-PROFESSIONNELS ET LES LABELS

A partir de la deuxième année de Licence l'étudiant doit choisir chaque semestre un cours pré-professionnel obligatoire parmi ceux proposés dans l'unité d'enseignement (UE).

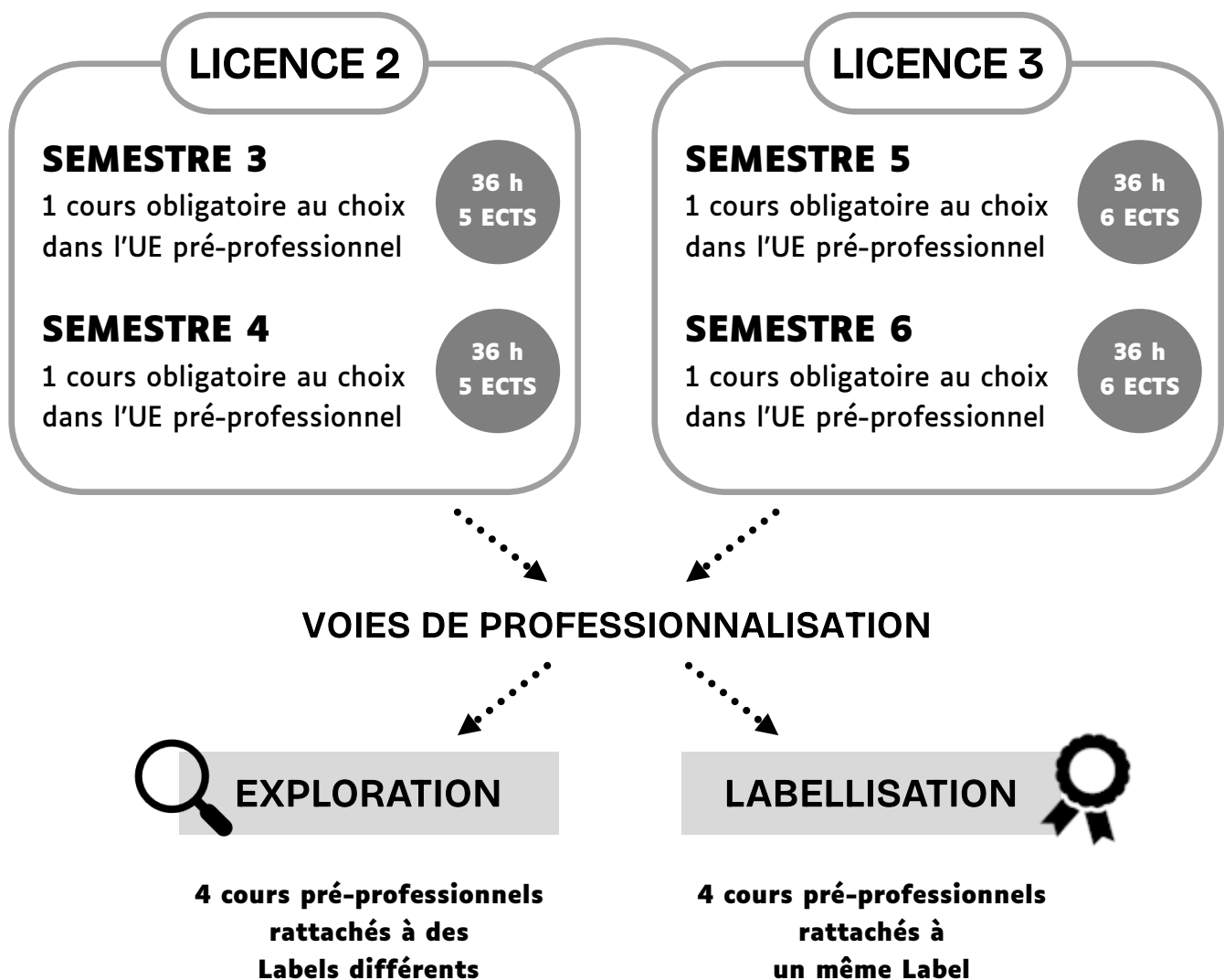
Pour mieux comprendre le lien entre ces enseignements et les débouchés de la formation, chaque cours pré-professionnel est rattaché à un Label correspondant aux domaines d'activité professionnelle visés par la formation. En fonction de son projet professionnel, l'étudiant peut ainsi choisir entre deux voies de professionnalisation :



l'**EXPLORATION** de plusieurs domaines d'activité professionnelle ;



la **LABELLISATION** dans le domaine d'activité professionnelle choisi (attestation officielle délivrée par l'Université de Montpellier Paul-Valéry).



Année universitaire 2025-2026

# LICENCE 2 et 3

## ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



FACULTÉ  
**Sciences sociales,  
Organisations &  
Institutions** UFR4

### Enseignements pré-professionnels par parcours et par Label

		AES	International	Sciences de l'homme et de la société (Béziers)	Professorat AES - RH	AES - RH	Commerce et affaires internationales	
L2	S3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Métiers et concours de l'enseignement du second degré</li> <li>Professorat des écoles 1</li> </ul>		Professorat des écoles 1	Labellisation de ces trois parcours si S3 et S4 dans ce même label			<b>LABEL</b> Education, formation, prépa concours
	S4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Métiers et concours de l'enseignement du second degré</li> <li>Concours administratifs : culture juridique générale</li> <li>Professorat des écoles 2</li> </ul>		Professorat des écoles 2				
L3	S5			Professorat des écoles 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Métiers de l'enseignement secondaire : sciences économiques et sociales</li> <li>Concours administratifs : droit public</li> </ul>			
	S6			Professorat des écoles 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Métiers de l'enseignement secondaire : sciences économiques et sociales</li> <li>Concours administratifs : Culture générale économique et sociale</li> </ul>			
L2	S3	Humanités numériques		Labellisation de ces deux parcours si S3 et S4 dans ce même label			<b>LABEL</b> Humanités numériques	
	S4	Humanités numériques						
L3	S5			Humanités numériques				
	S6			Humanités numériques				
L2	S3	Initiation au projet entrepreneurial		Labellisation de ces deux parcours si S3 et S4 dans ce même label			<b>LABEL</b> Management, RH et comm.	
	S4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur associatif et coopératif</li> <li>Intervention sociale</li> </ul>						
L3	S5			Marketing				
	S6			Méthodologie et stage				
L2	S3	Outils statistiques		Labellisation de ces deux parcours si S3 et S4 dans ce même label			<b>LABEL</b> R&D	
	S4	Outils statistiques						
L3	S5			Outils statistiques				
	S6			Outils statistiques				

**LÉGENDE**  
 Labellisation pré-professionnelle  
 R&D : Recherche & développement